CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE

Châtillon est la première ville mellifère de France

Le 23 février la ville recevait une récompense inattendue mais méritée, la mention pour sa démarche mellifère décernée par l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA) et le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. Cette mention spéciale récompense les actions remarquables notamment la démarche mellifère développée depuis plusieurs années au rucher pédagogique de l'Arboretum. Thierry Dufresne, Président de l'Observatoire Français d'Apidologie (OFA) et Paul Fert, en charge des relations avec les Communes et Collectivités pour l'OFA étaient reçus le 10 septembre par Patrick Mathias et Fabienne Bas Desfarges, adjoints au maire, à l'arboretum. Lors de cette rencontre, les nouveaux partenaires rappelaient l'importance de la sauvegarde de l'abeille et de la transmission de cette sensibilisation au plus grand nombre, au travers d'initiatives exemplaires comme celle du rucher pédagogique. Pour sceller leur collaboration l'OFA remettait au rucher pédagogique, trente reines issues de ses colonies sélectionnées, intégrant ainsi la ville dans son réseau de testage des performances. Ce réseau présente une vocation scientifique, en confrontant les travaux de sélection génétique de l'OFA dans différents environnements. Dans son discours d'accueil, Patrick Mathias, rappelait que la ville avait été l'une des premières communes françaises à avoir reçu la distinction 4 fleurs des Villes et Villages Fleuris, en 1964, peu de temps après la création du label. Ce nouveau label « Ville mellifère », attribué pour les nombreuses démarches mellifères entreprises, renforce une nouvelle fois la ville dans son esprit précurseur et récompense les actions environnementales mises en place ces dernières années. Thierry Dufresne, le président de l'OFA, expliquait que "Le hasard a voulu que le 26 février dernier, au lendemain de la remise de la 1re mention mellifère à la ville de Châtillon-sur-Chalaronne, l'ONU a ratifié à Kuala Lumpur, en présence de 120 pays, une alerte de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) sur le fait que le déficit d'insectes pollinisateurs, dont principalement les abeilles, impactait dorénavant la sécurité alimentaire mondiale de manière préoccupante. D'où l'importance de souligner les actions comme celle de Châtillon-sur-Chalaronne portées par des élus qui s'intéressent vraiment à l'écologie en étant des écologistes faiseurs et non des écologistes diseurs." Fabienne Bas Desfarge, la Maire adjointe précisait que ce nouveau label est la récompense de plusieurs années de collaboration avec Olivier Dutang, professeur de Sciences et Vie de la Terre et apiculteur au rucher pédagogique. La ville devient une ville exemple, il lui faut désormais rebondir sur ce privilège en accueillant et en conseillant visiteurs et élus désirant développer eux-mêmes des démarches en faveur de la protection des abeilles. La ville n'est qu'une petite graine, qui n'attend qu'à se développer et à se propager pour protéger l'avenir des abeilles et celui des générations futures.

JULIE CHAMINADE CLP

Les élus recevaient les responsables de l'OFA, Thierry Dufresne et Paul Fert pour une visite du rucher pédagogique, animée par Olivier Dutang, l'apiculture de l'arboretum.

Extrait du discours de Thierry Dufresne, président de l'Observatoire Français d'Apidologie

« On dit de l'abeille qu'elle est la sentinelle de l'environnement tant elle est dépendante de la qualité de notre environnement. Or, depuis bientôt 10 ans on constate que la mortalité des abeilles est en augmentation inquiétante. Elle atteint, en moyenne 30% par an avec des variations selon les régions et les continents. Les scientifiques européens réunis il y a quelques années par l'Université de Reading en Grande Bretagne nous ont indiqué qu'il manquerait 15 millions de colonies d'abeilles en Europe pour maintenir, je dis bien juste maintenir, la production agricole. Or nous sommes actuellement 7,5 milliards sur notre planète et déjà 1,5 milliards sont en carence alimentaire. Alors que se passera-t-il lorsque nous serons 9 milliards en 2050 ? Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris et l'OFA se sont réunis pour promouvoir auprès des communes françaises la plantation de fleurs et plantes mellifères indispensables pour la ressource nectarifère des abeilles en créant une « mention pour la démarche mellifère ». Je suis profondément heureux de remettre aujourd'hui pour la première fois la mention pour la démarche mellifère à la splendide ville de Châtillon-sur-Chalaronne, dans l'Ain, qui plante chaque année, 50.000 fleurs et plantes représentant plus de 200 variétés dont la plupart sont nectarifères et qui est donc un exemple pour nous tous. C'est pourquoi le Conseil National a décidé de remettre dès l'année prochaine cette mention aux villes et villages qui auront adhéré à ce projet fédérateur qui permettra aux abeilles et aux insectes en général de disposer des ressources alimentaires indispensables à leur survie et à leur santé, afin qu'ils puissent continuer à assurer leur rôle fondamental de pollinisateurs. De la même manière que nos concitoyens sont fiers d'habiter et de vivre dans des villes et villages fleuris, ils seront également fiers de pouvoir dire à leurs enfants et petits-enfants que leurs villes et leurs villages ont agi pour garantir la sauvegarde de leur avenir en protégeant l'avenir des abeilles. » Consécutif à une météo peu favorable, une diminution des cultures, à l'effet de certains pesticides et aux prédateurs, les abeilles françaises n'ont jamais produit aussi peu de miel que cette année. Les actions de la ville, cette mention de ville mellifère sont donc autant un honneur qu'une reconnaissance et un exemple à suivre en faveur de la filière apicole et de la sauvegarde de l'humanité.

Le rucher pédagogique géré par Olivier Dutang accueille chaque année 3 000 jeunes. Le site comprend actuellement 8 ruches, 44 colonies et 30 reines génétiquement modifiées pour les rendre plus résistantes.

> De garde

*Pharmacies : 3237 (0,34 € /mn) ou par internet 3237.fr
*Pompiers : 18
*Maison de santé : 04 74 24 10 70
*Soins infirmiers : 04 74 55 02 46
*Taxi Montpensier : 04 74 55 32 52
*Taxi Rousset : 04 74 55 10 11
*TM3R : 06 73 28 32 67

> La Parenthèse

23 septembre 9 h à 11 h Rencontres échanges et jeux Pôle petite enfance Brin d'Malice, 30 septembre 9 h à 11 h, centre social "La Passerelle". 7 octobre 9 h à 11 h avec la médiathèque.

> Médiathèque

*Histoires du samedi : 24 septembre, contes animés par Delphine conteuse à 10 h : de 1 à 4 ans, 10 h 30 de 4 à 8 ans ; Gratuit avec inscription : 04 74 55 07 48.
Passion lecture : 8 octobre à 18 heures.

> Saint Guignefort

24 septembre 9 h à 12 h sur le marché, 3e commémoration des années de la Grande Guerre, 7 octobre 19 h assemblée générale salle Rabelais.

> Cercle cycliste Châtillonnais

25 septembre, duo du cercle Cycliste Châtillonnais.
Châtillon chante : assemblée générale? 27 septembre 20 h 30, école de musique

> Collecte de sang

27 septembre 9 h 30- 13 h et 15 h – 18 h 30, Espace Bel Air.

> Programme manger bouger, santé préservée

28 septembre de 14 h à 16 h et 5 octobre 14 h à 16 h activité sportive cantine, Résa UFOLEP : 04 74 23 80 14.